

Le 06 janvier 2022

Le Principal
Aux
Parents des élèves de troisième

Objet : L'ORIENTATION : un parcours dématérialisé

Établissement

Madame, Monsieur,

Bureau

Dossier suivi par

M. BIZARD

Téléphone

02 35 68 13.83

Fax

02 35 69 02.30

Mél.

0760086f@ac-rouen.fr

Rue des Écoles
76650 PETIT COURONNE

Nous poursuivons de nouveau cette année dans le cadre de la simplification des procédures administratives la mise en place de la dématérialisation complète des procédures d'orientation, d'affectation et d'inscription.

Trois procédures informatiques pour trois moments importants de l'orientation.

- 1. Le téléservice orientation pour :**
 - formuler des intentions au deuxième trimestre et des demandes définitives au troisième trimestre sur les trois choix qui s'offrent à vous :
 - voie générale et technologique, voie professionnelle ou première année de CAP.
- 2. Le téléservice affectation pour :**
 - formuler des vœux d'affectation et consulter les contenus de formation sur les lycées (saisie des vœux).
- 3. Le téléservice inscription pour :**
 - valider l'inscription de votre enfant dans le lycée où il sera affecté.

Dans un premier temps, pour accéder au portail scolarité services, vous devez d'abord activer votre compte EDUCONNECT à l'adresse suivante : **educonnect.education.gouv.fr**

En début d'année, votre enfant vous a remis des codes personnels EDUCONNECT dans le cadre de la procédure des demandes de Bourses.

Deux cas de figure :

- 1) Certains ont activé ce code et il apparaît comme tel avec des étoiles sur le mot de passe qui a été changé par vos soins.
- 2) Certains n'ont pas activé ce code, il apparaît « notifié mais non activé ».

Ci-dessous, vous trouverez vos éléments personnels.

Donc, afin d'accéder au portail scolarité services, servez-vous de ce code pour activer votre compte EDUCONNECT puis accéder au portail scolarité services à l'adresse suivante : **teleservices.education.gouv.fr** ONGLET : ORIENTATION.

En cas de problème contacter le secrétariat pour renotifier votre compte.

Pour vous aider dans la procédure d'orientation, vous trouverez avec ce pli un document intitulé :

« Comment demander sa voie d'orientation après la troisième ».

Ce document fera état également des dates d'ouverture et de fermeture de l'application.

Ces dates sont impératives.

Nous récolterons les intentions du deuxième trimestre et les choix définitifs du troisième trimestre, afin que je puisse avec mes équipes, donner un avis lors des conseils de classe sur les voies d'orientation exprimées.

A l'issue des conseils de classe du deuxième trimestre et du troisième trimestre, vous devrez vous reconnecter afin de prendre connaissance des conseils du deuxième trimestre et des choix définitifs du troisième trimestre effectués lors de ces conseils de classe.

L'ensemble de ces informations seront mises en ligne sur notre Espace Numérique de Travail.

Je reviendrai vers vous pour deux prochaines phases qui concerneront l'affectation et l'inscription.

Le contexte actuel de la pandémie ne me permet pas d'organiser une réunion d'information pour les parents sur ces procédures.

Vous trouverez sur le bandeau orientation de l'ENT des informations qui vous permettront de faire des choix éclairés.

N'hésitez pas à contacter les professeurs principaux de vos enfants pour des informations complémentaires.

Tout au long de cette procédure, nous restons en contact pour vous accompagner et vous apportez des informations nécessaires pour accomplir cette procédure qui revêt maintenant un caractère obligatoire.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Principal

D. BIZARD